

Demande de consultation / communication d'un dossier d'urbanisme délivré

NOM :

Prénom :

Adresse :



..... mail.....@.....

Référence du dossier :

Permis de construire : PC 017311

Déclaration préalable : DP 017311

Permis d'aménager : PA 017311.....

Je souhaite

Consulter ce dossier en mairie, merci de me prévenir lorsque le dossier est prêt :



.....

La communication de ce dossier (**frais de reproduction et d'envoi conformément aux tarifs en vigueur votés par le conseil municipal**) :

Copie papier :

Envoi postal à l'adresse suivante :

.....

Dossier à retirer en mairie, merci de me prévenir lorsque le dossier est prêt :



.....

Copie dématérialisée :

Envoi électronique à l'adresse suivante :

.....@.....

A, le

Signature

Un délai est nécessaire pour répondre à votre demande (3 à 15 jours ouvrables)

Rappel réglementaire : la communication ne peut avoir lieu que lorsque l'administration a statué sur la demande. Tant que la décision n'est pas intervenue, les documents ont un caractère préparatoire et échappent donc provisoirement au champ d'application de la loi du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.